

Santé au travail. « Le secteur sanitaire a du retard »



Photo archives François Destoc

Propos recueillis par **Éric Daniellou**

Médecin du travail au Centre hospitalier de Bretagne Atlantique, à Vannes, et pilote de l'action régionale sur la santé au travail dans les établissements de santé (*), le Dr Nolwenn Josso refuse de céder au fatalisme face à l'intensification du travail du personnel soignant. Elle constate cependant un gros retard du secteur sanitaire dans ce domaine.

> Quel premier bilan tirez-vous de la première rencontre régionale sur la santé au travail dans les établissements de santé, qui s'est tenue à Rennes, début mars ?

Tout d'abord, il faut préciser que nos études sur la santé au travail concernent les établissements de santé (cliniques, hôpitaux...) et les établissements médico-sociaux (Ehpad...), des métiers exercés à 80 % par des femmes. Ces problématiques sont les mêmes dans les secteurs privé et public. Ces rencontres ont permis de mettre en évidence que le pouvoir d'agir se trouve entre les mains de tous les acteurs et qu'il existe des leviers à mettre en place. Le vrai sujet, la place centrale, c'est le temps qu'il faut retrouver. Car la particularité et la complexité de ces métiers ne doivent pas entraîner un certain fatalisme.

> Pouvez-vous nous détailler les aspects complexes de ces métiers de la santé ?

Ce sont des métiers en perpétuel mouvement, où les charges de travail augmentent en même temps que la population vieillit, avec un équilibre médecine de ville-hôpital qui bascule du côté de l'hôpital et des urgences, et des technologies en évolution permanente, mais qui coûtent cher. C'est un environnement contraint sur le plan financier et des moyens humains. Nous sommes bien conscients que tous ces aspects concernent d'autres corps de métiers. Pourtant, concernant cette problématique, certains secteurs ont dix ans d'avance sur le secteur sanitaire qui, lui, a accumulé beaucoup de retard.

> Pour quelles raisons ?

Difficile à dire, mais peut-être que les choses remontent moins vite, le personnel soignant étant trop accaparé par la santé des autres pour penser à la sienne. Certains établissements n'ont pas pris conscience du côté humain et, indirectement, financier de cette problématique. La volonté de rationaliser le travail existe partout mais il y a une part d'humain dans les établissements de santé dont il faut tenir compte pour ne pas aller trop loin. La région Bretagne est la seule à avoir eu le courage d'inscrire ce sujet dans son plan régional de santé 2016-2020, pour tenter de trouver des réponses à cette question : jusqu'où peut-on aller dans la rationalisation du travail ? Une prise de conscience est nécessaire, y compris chez certains chefs d'établissements.

> La pénibilité de certains de ces métiers n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur. Pouvez-vous nous la détailler ?

Ce sont des métiers qui cumulent les

expositions et les risques professionnels. Le personnel soignant est ainsi exposé aux risques biologique (bactéries...), chimique (solvants...), physique (ce qui entraîne des troubles musculo-squelettiques, notamment chez les aides soignants où les pathologies les plus fréquentes se situent au niveau des épaules et du rachis), et travaille souvent en horaires atypiques. Cela a toujours existé, mais ce qui a changé, c'est l'intensification du travail qui peut conduire à une usure prématurée. Et il ne faut pas non plus négliger l'impact psychologique lié au fait de côtoyer de près la maladie et la mort. Pour s'en protéger, il est nécessaire de retrouver le temps de la discussion.

> Quelles solutions préconisez-vous pour améliorer la santé au travail des personnels soignants ?

Retrouver le temps de discuter de ces problématiques au sein des établissements est nécessaire. Dans le cadre de cette rencontre régionale, nous avons mené plusieurs expérimentations, dont l'une, particulièrement intéressante, au bloc opératoire de l'hôpital de Saint-Brieuc. Nous avons demandé à douze membres du personnel de prendre deux photos chacun : l'une où ça va bien, l'une où ça va mal. Et la qualité des échanges autour de ce petit jeu a permis de dégager des priorités et des améliorations. Preuve que lorsqu'on se saisit de ces questions, il existe de vrais leviers. Il ne faut pas avoir peur d'ouvrir tous les chantiers dans ce domaine.

** En 2017, en Bretagne, le secteur de la santé humaine et de l'action sociale représentait 85 755 salariés, soit 10 % du marché de l'emploi en Bretagne (889 350 salariés au total).*